

DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

LexCase intervient dans tous les domaines du droit public des affaires au service des entreprises et du secteur public.

Nos clients nous font confiance pour notre expertise et notre capacité d'accompagnement opérationnel, simple et précis. Notre pratique nous a valu d'être récompensés par des classements indépendants dans la catégorie droit public (Le Point / Statista 2019, Best Lawyers 2020).

Les huit avocats de l'équipe interviennent dans des secteurs aussi variés que les travaux publics, les transports publics, les produits de santé et le monde hospitalier, les services informatiques et électroniques, la restauration collective, les déchets ménagers, la défense, les sports et loisirs, l'éducation, l'énergie, l'eau et l'assainissement.



EXCELLENCE

Des avocats animés par un haut niveau d'exigence technique

Une conviction :
Succès = maîtrise
juridique +
compréhension des
enieux techniques

EFFICACITÉ

Des conseils opérationnels, pratiques et adaptés à nos interlocuteurs.

Un objectif : être un facilitateur de vos projets

DISPONIBILITÉ / RÉACTIVITÉ

Un interlocuteur avocat sénior dédié et disponible

Une règle d'or : s'adapter à vos contraintes



NOS COMPÉTENCES



CONTRATS PUBLICS D'AFFAIRES

- Conseil en phase de mise en concurrence des marchés publics, DSP et concessions, conventions domaniales, etc.
- Exécution des marchés publics et concessions, avenants.
- **Maîtrise** reconnue du CCAG Travaux (règlement financier, réception, litiges).
- Règlements amiables des litiges
- Contentieux expertises judiciaires, référés (précontractuel, procédures de contractuel, suspension, provision) et recours au fonds (indemnitaire, reprise des relations contractuelles, Tarn et Garonne)



DOMANIALITÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT

- Property management : conseil et contentieux (cessions, baux et AOT, recouvrement, expulsion, alignement et bornage, servitudes, contraventions de grande voirie, etc.)
- Promotion immobilière : contentieux des autorisations d'urbanisme et audit
- Montage d'opérations d'aménagement



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET SECTEUR PUBLIC LOCAL

- Institutions et coopérations locales
- Relations avec les satellites (SEM/SPL)
- Aides publiques
- Contrôles des CRC
- Contentieux public de l'action publique locale



DROIT RÉGLEMENTAIRE

- Procédures auprès des autorités de régulation dans des domaines à fort contenu technique (santé, communications électroniques, protection des données, etc.).
- Préparation des demandes d'autorisations auprès des autorités administratives
- Contentieux des refus d'autorisations contentieux administratif



DROIT PUBLIC DES PRODUITS DF SANTÉ

Expertise juridique dédiée à la chaine de commercialisation des produits de santé:

- délivrance/modification/contestation des AMM
- inscription sur les listes des médicaments et produits remboursables
- évaluation et réévaluation des produits de santé
- fixation des prix et tarifs
- · conflits princeps/génériques
- · délivrance des visa, contrôle de la publicité et sanctions financières
- négociation avec les Autorités de santé (HAS, CT, CNEDIMTS, CEPS, ANSM, ARS)

PRÉSENTATION DU CABINET LEXCASE

LexCase est né d'un projet entrepreneurial : constituer un cabinet d'avocats pluridisciplinaire, présent à Paris, Lyon et Marseille et développant un partenariat étroit avec certains cabinets d'avocats étrangers.

Régional, national et international, LexCase a choisi d'anticiper l'Europe des Régions en misant sur la proximité de ses clients tout en conservant un souci d'excellence.

LexCase compte plus de 50 avocats, dont 14 associés spécialisés dans les différentes disciplines du droit de l'entreprise.





Nos formations spécifiques au Droit Public des Affaires

Pour mieux accompagner nos clients et leur fournir une offre de formation la plus complète, LexCase a contribué à la création d'un organisme de formation présent à Paris, Lyon et Marseille et réunissant des professionnels du droit et du chiffre : LexFormation, qui assure des formations éligibles à la prise en charge de la formation continue des salariés.

LexCase offre ainsi à ses clients la possibilité de bénéficier d'une formation à la carte ou choisie parmi notre catalogue existant.



www.lexformation.com contact@lexformation.com

Nous proposons notamment les formations suivantes :

- Exécution des marchés publics et préparation des réclamations
- Les marchés publics de produits de santé
- Concessions de service : passation et exécution
- Gestion et occupation du domaine public et du domaine privé
- Panorama des risques contentieux dans la passation des contrats de la commande publique



ÉQUIPE & CONTACTS



Raphaël APELBAUM Avocat Associé Droit public des affaires @ rapelbaum@lexcase.com





Alain de BELENET Avocat Associé Droit public des affaires @ adebelenet@lexcase.com





Maxime BÜSCH Avocat Associé Droit public des affaires @ mbusch@lexcase.com



Florent GADRAT Avocat Droit public des affaires @ fgadrat@lexcase.com



Freddy LEPRODHOMME Avocat Droit public des affaires @ fleprodhomme@lexcase.com



Alexandre LO-CASTO PORTE **Avocat** Droit public des affaires @ alocastoporte@lexcase.com



Fanny VANDECASTEELE **Avocat** Droit public des affaires @ fvandecasteele@lexcase.com



Claire MARTIN Avocat Droit public des affaires @ cmartin@lexcase.com





Stefano ARPANTE **Avocat** Droit public des affaires @ sarpante@lexcase.com

SELARL D'AVOCATS INSCRITE AUX BARREAUX DE PARIS, LYON ET MARSEILLE, AU CAPITAL DE 777.760 EUROS, IMMATRICULÉE SOUS LE NUMÉRO 512 642 950 RCS PARIS



2, rue Pdt Carnot · 69002 Lyon +33 (0)4 37 23 11 11

17, rue de la Paix · 75002 Paris +33 (0)1 40 20 22 22

38, rue Grignan · 13001 Marseille +33 (0)4 91 33 22 22